

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES - ACTION SI

ISIN : FR0014005YM8

Cet OPCVM est un compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par Financière Arbevel - UCITS V

Nom de l'initiateur | Financière ARBEVEL

Site internet | www.arbevel.com.

Contact | Appelez le (01) 56 59 21 42 pour de plus amples informations

Devise du produit | Euro (EUR)

Autorité compétente | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés. Financière ARBEVEL est agréée en France sous le numéro GP 97-111 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

Date de production | 31/05/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES - ACTION SI est un compartiment de la SICAV PLUVALCA

Durée | 99 ans

Objectifs | Pluvalca Disruptive Opportunities a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à 8% sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ».

L'indice EUROSTOXX SMALL INDEX Net Return (Ticker : SCXT et code ISIN : CH0009107472) est retenu en cours de clôture, dividendes réinvestis. Il est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sera exposé en actions européennes agissant directement dans les secteurs technologiques, au sens large incluant : l'informatique et le big data, l'impression 3D, la robotique, la biotechnologie, les « Fintechs » et « Medtechs », ainsi que tout autre secteur pouvant profiter de tendances de croissances structurelles soutenues par les innovations technologiques.

Les investissements seront réalisés via une sélection rigoureuse d'actions réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion qui recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies. Celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.

Afin de prendre en compte les opportunités et risques liés aux éléments extra-financiers des sociétés de l'univers, le fonds devra à tout moment s'interdire d'investir dans les sociétés les moins bien notées de son univers d'investissement, tel que défini dans le code de transparence disponible sur le site <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/> et applique la politique d'exclusion de la société de gestion disponible sur le site <https://www.arbevel.com>. L'analyse ESG rassemblée permet de mettre en place un dialogue avec ces dernières sur les différents éléments de leur rapport Développement Durable qui peut faire l'objet d'une communication dans le rapport d'engagement publié sur le site internet <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>. Le compartiment prend en considération la transition énergétique s'opérant aux dépens des énergies fossiles vers les énergies renouvelables, pour investir sur des sociétés impliquées dans les énergies renouvelables ou dans l'efficacité énergétique.

Le compartiment dispose du Label ISR de l'Etat français et correspond à l'article 8 au sens du Règlement SFDR.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 80% à 110% sur les marchés d'actions visés, de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques, dont :
 - De 0% à 80% en actions de petites et moyennes capitalisations jusqu'à 5 milliards d'euros au moment de l'investissement,
 - De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité de l'OPC exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.
- De 0% à 110% au risque de change sur des devises hors euro.

Le compartiment peut être investi (i) en actions, (ii) en titres de créance et instruments du marché monétaire, (iii) jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Il peut également intervenir sur les (i) Contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, et couverture du risque de change; (ii) Emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

Indicateur de référence | EURO STOXX SMALL INDEX Net Return

Affectation des revenus | Capitalisation

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés et de fermeture de Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés | Ce produit est destiné à tous types d'investisseurs (investisseurs non professionnels, investisseurs professionnels et contreparties éligibles). Il est destiné à des investisseurs avec des connaissances théoriques et expériences des produits d'investissement et des marchés financiers basiques, moyennes ou avancées.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'US Person tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet www.arbevel.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL - 20, rue de la Baume - 75008 PARIS.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

Indicateur de risque :





L’indicateur de risque part de l’hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L’indicateur synthétique de risque permet d’apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d’autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d’une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque de gestion discrétionnaire | Le style de gestion reposant sur l’anticipation de l’évolution des différents marchés, il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants

Risque de crédit | Il représente le risque éventuel de dégradation soudaine de la qualité d’un émetteur ou de celui de sa défaillance, la valeur des titres de créances ou obligataires peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité | Il représente la baisse de prix que le Fonds devrait potentiellement accepter pour pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Risque de contrepartie | Il représente le risque de défaillance d’un intervenant de marché, l’empêchant d’honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille.

Impacts des techniques de gestion notamment des Instrument Financier à Terme | Le risque lié aux techniques de gestion est le risque d’amplification des pertes du fait du recours à des instruments financiers à terme.

Garantie | Le Fonds n’est pas garanti en capital : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risque de change | Il s’agit du risque de baisse de la devise de libellé des titres détenus par rapport à la devise de référence du portefeuille : Euro. En cas de hausse de l’euro par rapport aux autres devises, la valeur liquidative pourra baisser.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L’évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne, au cours des 10 dernières années, du produit ou d’un produit comparable. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l’avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Exemple d’investissement :		10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 686 EUR	3 902 EUR
	Rendement annuel moyen	-43,14%	-17,16%
Défavorable*	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 903 EUR	6 511 EUR
	Rendement annuel moyen	-40,97%	-8,22%
Intermédiaire**	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 250 EUR	13 209 EUR
	Rendement annuel moyen	2,50%	5,72%
Favorable***	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 741 EUR	18 941 EUR
	Rendement annuel moyen	47,41%	13,63%

* Ce type de scenario s’est produit pour un investissement entre le 31/08/2021 et le 31/05/2023.
** Ce type de scenario s’est produit pour un investissement entre le 28/02/2017 et le 28/02/2022.
*** Ce type de scenario s’est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021.

Ce type de scénario s’est produit pour un investissement dans le produit ou l’indicateur de référence (EUROSTOXX Small) entre 2013 et 2023

Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter cet investissement ? ». Ils ne prennent pas en compte ni les frais éventuels dus à votre conseiller ou distributeur, ni votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE T-IL SI FINANCIERE ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d’instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c’est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l’incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d’investissement et différentes périodes d’investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu’au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	321 EUR	1 094 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,2%	1,7%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,5% avant déduction des coûts et de 5,7% après cette déduction.

Composition des coûts :

		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 1% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	100 EUR
Coûts de sortie	1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	99 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation se basant sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	99 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	23 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR
	0	

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les actions de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Financière Arbevel (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique à l'adresse électronique: investisseurs@arbevel.com ou un courrier postal avec A/R à l'adresse postale : 20 rue de la Baume, 75008, Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société : https://arbevel.com/wp-content/uploads/2023/02/ARBEVEL_Traitement-reclamations-clients_Janv-2021.pdf

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

RÉGIME FISCAL : Le compartiment est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'Actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. L'OPCVM n'est pas assujetti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des racahts sur cet OPCVM.

Au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »), ce Fonds est classé à l'article 8. Il dispose également du Label ISR de l'Etat français. La charte ISR de FINANCIERE ARBEVEL est disponible sur le site internet <https://www.arbevel.com/fr/notre-demarche-isr>.